

LENCE

PORTES-LÈS-VALENCE | Conseil intercommunal de prévention de la délinquance

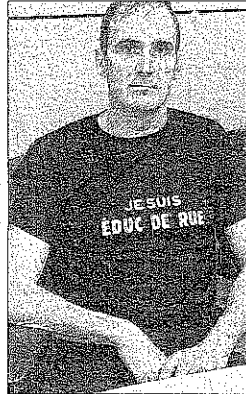
Encore beaucoup de questions

Ce n'est pas une assemblée ordinaire que vient de présider Freddy Vasseur. En effet, le comité intercommunal de prévention de la délinquance (Portes-lès-Valence, Beauvallon, Beaumont-lès-Valence, Étoile) a vécu une année 2015 tourmentée. À l'origine de ces remous la décision du conseil départemental de supprimer certaines de ses subventions concernant la prévention spécialisée, jusqu'alors le cœur du travail de ce comité, en étroite collaboration avec la Sauvegarde de l'enfance.

C'est donc avec amertume que le président, habillé d'un provocateur t-shirt "Je suis éduc de rue" a ouvert l'assemblée générale : « le Département s'est désengagé, après plus de 17 années passées sur nos communes. Je suis inquiet pour le devenir de notre jeunesse, dans certains quartiers, sacrifiés par l'État et notre département. » Des éléments plusieurs fois défendus au cours de l'année écoulée, sans réussir à faire fléchir le conseil départemental.

186 jeunes étaient accompagnés

À leur tour, Olivier Cambon, directeur du service de prévention spécialisée, puis Marielle Cisse, éducatrice sur le CIPD à l'époque, ont fait un rapide tour d'horizon de leurs interventions qui ont pris fin en décembre 2015. « L'équipe accompagnait 186 jeunes,



Freddy Vasseur, Bernard Ripoché, maire de Beauvallon, Olivier Cambon directeur du service de prévention spécialisée et Véronique Hillion directrice MJC.



avec une majorité de 16 et 20 ans. Notre action était très liée aux problématiques de décrochage scolaire. » Ce qui peut s'expliquer par la présence sur le territoire de deux collèges Jean-Macé à Portes et Paul Valéry pour les jeunes de Beaumont-lès-Valence. Généralement, le premier contact se fait dans la rue. Les demandes s'orientent, le plus souvent, vers les demandes de loisirs « Alors que les jeunes n'adressent que peu de demandes concernant la famille, nous faisons en sorte d'associer celle-ci le plus possible aux accompagnements.

Il s'agit de renforcer les parents dans leurs fonctions et leurs compétences. Nous étions en lien avec 81 % des familles ».

« Quoi faire à présent ? »

Véronique Hillion, directrice de la MJC de Portes témoignera de la difficulté de la situation : « Il est difficile de travailler avec certains

jeunes. Même si on fait des efforts pour les accompagner, on sent le manque de ce maillon. » Bernard Ripoché, maire de Beauvallon, n'a pas caché son inquiétude : « Il y a des choses à faire, mais sous quelle for-

me désormais ? Surtout si Portes-lès-Valence passe en Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Sans police municipale nous ne pourrions pas faire grand-chose. »

Clarisse ABATTU

Les tendances de la délinquance

Police nationale et gendarmerie sont des interlocuteurs privilégiés du CIPD. Ainsi, le commissaire Santaniello est-il revenu sur la situation portoise : « la police nationale ce n'est pas uniquement la répression, la dissuasion, c'est aussi des actions de prévention comme le policier formateur antidrogue, les référents sûreté... »

Dans les atteintes volontaires à l'intégrité physique, il évoquera une hausse légère sur l'année, puis une baisse des atteintes aux biens dont les cambriolages, et une hausse des escroqueries. Avant d'insister sur la part de plus en plus importante des mineurs dans ces actes de délinquance.

Le directeur de cabinet du préfet de la Drôme, s'est exprimé sur les trois communes

situées en zone gendarmerie. « Sur Étoile, à part les violences à personnes, tous les niveaux sont en baisse, -10 % des cambriolages et -20 % des atteintes aux biens. Sur Beaumont-lès-Valence tout est en baisse sauf les atteintes volontaires à l'intégrité physique. Sur Beauvallon, hausse des vols liés aux véhicules, beaucoup de vols à la roulotte. En zone gendarmerie (Beauvallon, Beaumont-lès-Valence et Étoile), les tendances sont favorables en nombre de faits et de leurs taux d'élimination. Sur Portes, les tendances sont encourageantes, avec une baisse des vols par effraction, sur les atteintes aux biens la baisse est légère mais elle est là. Sur les atteintes volontaires à l'intégrité physique -20 %. Comme à Portes où elle est en projet, la



Stéphane Costaglioli, directeur de cabinet du préfet de la Drôme

vidéo protection, essentielle à la prévention, sera bientôt présente sur toute la circonscription de Valence. Et de conclure sur « la bonne articulation avec les services du parquet qui font du traitement de la délinquance des jeunes, une de ses priorités »

LE CHIFFRE

179 325€

tel était le montant de la subvention 2015 du Département au CIPD pour la prévention.